

République Française  
COMMUNE de Chazemais

Réunion du 3 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le trois avril à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 27/03/2023

Ont participé: Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, KURAST Xavier, GIBERT Dominique, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien /**formant la majorité des membres en exercice.**

Excusé : JAMET Jérôme (a donné procuration à Thierry CHARRET)

M.GIBERT Dominique, a été désigné comme secrétaire de séance.

Registre des délibérations : n°27/2023

**Demande de subventions pour la rénovation énergétique et la réhabilitation des logements communaux situés 3 et 7 Route de Vallon-en-Sully**

**VU** la volonté municipale d'effectuer des travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique allant jusqu'à 40% d'économie d'énergie sur le bâtiment communal situé 3 et 7 Route de Vallon-en-Sully pour y accueillir des logements communaux ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Confirme** la programmation des travaux sur ce bâti durant l'exercice budgétaire 2023 et l'inscription de la dépense correspondante au budget primitif ;

**Décide** de solliciter le Fonds Vert, un soutien financier du Conseil Départemental de l'Allier et une aide régionale pour l'obtention de 80% de subventionnement public du montant HT des travaux. Le solde de l'opération sera autofinancé ou emprunté.

**Demande** l'autorisation de commencement de travaux et **précise** que l'ensemble de la demande sera finalisé une fois le montage financier établi et l'évaluation totale des travaux fixée.

**ADOpte** à l'unanimité la délibération de ce jour (**11 voix pour**)

Pour copie conforme.  
CHAZEMAIS, le 4 avril 2023  
Le Maire, **M. LECLERC Christophe**

